

Conseil Municipal du 05 octobre 2021

Extrait du registre des Délibérations



D – 4-2/2021

Exercice 2021



Modification d'une
autorisation de
programme et
crédit de paiement

L'An Deux Mille Vingt et Un, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le deux juillet, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints ; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Didier PARSY Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Marie MARCHAND	à	Pascal THIBAUT
Lydie YAP	à	Joséphine FARINEAUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN
Serge GOSTIJANOVIC	à	Elisabeth MASSE
Carmen GONZALEZ RUIZ	à	Claude WASILKOWSKI
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Isabelle COLNENNE	à	Esteban GARCIA
Déborah ANDRE	à	Patricia DUVAUX
Charlotte BERTHELOT	à	Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

Rapport de Madame le Maire :

Lors de la séance du conseil municipal du 06 avril 2021, une autorisation de programme et ses crédits de paiements avait été voté concernant la construction d'un restaurant scolaire et d'un office satellite au groupe scolaire Schuman (2021000001). Le montant prévisionnel total de l'opération avait été estimé à 1 317 600 € TTC, maîtrise d'œuvre comprise.

Les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux ont été notifiés pour les montants suivants :

	Montant prévisionnel TTC	Montant notifié TTC
Maitrise d'œuvre	117 600.00 €	84 000.00 €
Travaux	1 200 000.00 €	1 293 969.70 €
TOTAL	1 317 600.00 €	1 377 969.70 €

Envoyé en préfecture le 14/10/2021

Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215905274-20211005-DEL_4_2_051021-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la révision de l'autorisation de programme et des crédits de paiement de la manière suivante :

N° AP	Libellé	Montant initial de l'AP	CP initial 2021	CP initial 2022	Montant révisé de l'AP	CP révisé 2021	CP révisé 2022
2021000001	Restaurant satellite Schuman II	1 317 600 €	878 400 €	439 200 €	1 378 000 €	878 400 €	499 600 €

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Elisabeth MASSE